

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2007

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - (n° 171)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17

présenté par
M. Hunault-----
ARTICLE 2

Dans l'alinéa 50 de cet article, substituer aux mots :

« qu'elle »

les mots :

« qu'il ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.